



# VINCENT DELAHAYE

## SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

@v\_delahaye



| News Sénat - Mai 2026 |

## Autoroutes : renégociations la surrentabilité !

Depuis plusieurs années, j'alerte sur les lacunes des contrats de concessions autoroutières. Depuis la privatisation en 2006, aucune clause de revoyure n'a été prévue. Or, ces contrats sont datés. À l'origine, la rentabilité espérée des contrats était d'environ 8 %. Aujourd'hui, la surrentabilité (cad en plus des 8%) atteint 38 milliards. En 2025, Vinci et Eiffage ont réalisé 12 milliards de chiffre d'affaires et 4 milliards de bénéfices distribués aux actionnaires. Pendant ce temps, les péages augmentent encore ! La situation perdure malgré mes rendez-vous avec les différents ministres des Transports, qui ont changé quatre fois depuis 2023 ! Je continue de solliciter le nouveau ministre pour qu'il mette autour de la table les concessionnaires afin de renégocier les contrats avant leur échéance. Je profiterai de ce rendez-vous pour à nouveau défendre l'A10 gratuite. Vous pouvez compter sur moi. Je ne lâche rien.



**Mon intervention sur RTL (à partir de 6 min 55)**



## Plus de clarté dans nos Finances publiques

Et si nos finances publiques devenaient plus lisibles, sincères et pleinement contrôlées ? C'est tout l'objet de la proposition de loi organique (PPLLO) que je viens de déposer. Elle part d'un constat simple : aujourd'hui, nos prévisions budgétaires sont trop souvent optimistes, nos comptes publics parfois trompeurs et le Parlement insuffisamment armé pour exercer son contrôle. Ce texte apporte des réponses concrètes et ambitieuses. D'abord, en instaurant un véritable principe de prudence budgétaire : les hypothèses de croissance devront s'appuyer sur le consensus des économistes, afin de mettre fin aux biais optimistes qui fragilisent la crédibilité de nos finances publiques. Ensuite, en imposant au Gouvernement de réagir rapidement en cas de dégradation économique, via le dépôt obligatoire d'un budget rectificatif. Fini les dérives silencieuses. La proposition vise également à rétablir la vérité des comptes publics, en corrigeant des présentations aujourd'hui trompeuses sur l'origine réelle des déficits notamment en faisant clairement apparaître le vrai déficit des retraites des fonctionnaires. Comme vous le savez déjà, en tant qu'élus locaux, mieux comprendre, c'est déjà mieux agir ! Enfin, cette proposition de loi renforce les moyens du Parlement : information enrichie et vision pluriannuelle. En somme, ce texte défend la transparence et la responsabilité dans l'utilisation de l'argent public. Parce que la confiance des Français passe aussi par la clarté des comptes !



**Retrouvez ma proposition de loi**

## La France va-t-elle lâcher les passagers aériens ?



Votre avion pour les vacances a-t-il déjà été en retard ? Je parie que oui. Jusqu'à présent, vous aviez droit à une indemnisation lorsque votre vol avait plus de 3h de retard. Les compagnies aériennes font d'ailleurs tout leur possible pour ne pas dépasser ce seuil. Le règlement actuel fonctionne, il a contribué à réduire de 67% les retards de longue durée. C'est l'objet de la question que j'ai posée au ministre, car le Conseil de l'Union Européenne propose de le relever à 4h, ce qui priverait d'indemnisation 60% des passagers éligibles. De plus, des négociations ont été engagées sur le montant de celle-ci et les circonstances exceptionnelles qui permettent de ne pas la verser. Au niveau européen, deux visions s'affrontent, celle du Conseil de l'UE qui veut réduire les droits des passagers et celle du Parlement qui veut les protéger. J'ai donc interpellé le ministre pour qu'il nous dise de quel côté se situe le Gouvernement français. Je vous laisse juge de sa réponse. Vous découvrirez qu'il parle de consensus mais ne s'engage évidemment sur rien !



*Ma question orale en vidéo*

## De la transparence dans les comptes des Opérateurs de l'État

Vous en avez entendu parler, mais comme beaucoup de sujets traités par les médias, celui-ci est passé de mode. Pourtant,



il y a des milliards d'argent public dans cette affaire et un certain nombre de données sont publiques. En l'espèce, vous pouvez vous-même lire et analyser le « jaune budgétaire » consacré aux

opérateurs de l'État. L'analyse que j'en ai faite laisse apparaître des lacunes importantes : absence de transmission de comptes détaillés, données incomplètes sur la masse salariale, non-publication de la somme des dix plus hautes rémunérations, ou encore niveaux de rémunération particulièrement élevés. Ces constats posent une question simple : comment le Parlement, les élus et les citoyens peuvent-ils exercer un contrôle éclairé si les informations essentielles ne sont pas transmises de manière complète, lisible et comparable ? Je propose donc plusieurs mesures concrètes : instaurer une sanction financière en cas de non-transmission des données obligatoires, enrichir les documents budgétaires d'indicateurs synthétiques et mieux encadrer les rémunérations des dirigeants des opérateurs de l'État. À l'heure des efforts indispensables, l'exemplarité de la dépense publique doit s'appliquer à tous les niveaux. La transparence n'est pas une option, surtout lorsqu'il s'agit des deniers publics.



## Travaux à Orly : 139 communes de l'Essonne concernées par les déviations d'avions



J'ai été informé par le Groupe ADP que d'importants travaux de rénovation de la piste 4 de l'aéroport Paris-Orly seront engagés du 10 août au 17 décembre 2026. Ces travaux sont présentés comme nécessaires à la sécurité et à la mise en conformité des infrastructures. Pendant cette période, l'exploitation de l'aéroport sera temporairement modifiée. Concrètement, cela entraînera des changements de trajectoires et des survols inhabituels pour de nombreuses communes de l'Essonne. D'après la liste transmise, 138 communes essonniennes sont concernées par ces déviations potentielles. Je souhaite donc alerter les élus afin que chacun puisse anticiper les questions légitimes des habitants : fréquence des survols, horaires concernés, niveaux de bruit, durée exacte des perturbations et retour à la normale après les travaux. Ces opérations peuvent être nécessaires, mais elles doivent s'accompagner d'une information claire, précise et accessible pour les communes et les riverains. J'ai demandé au Groupe ADP que les élus puissent disposer rapidement de cartes de trajectoires et d'estimations de l'impact commune par commune. Je reviendrai vers vous à ce sujet.

# Le tour de l'Essonne

*Retour en photos des cérémonies du 8 mai 1945 à Bondoufle, Corbeil et Epinay-sur-Orge. Merci à Vivien Leroy, Samira Ketfi et Arnaud Collot, aux élus municipaux, aux porte-drapeaux, aux agents municipaux ainsi qu'à toutes les personnes présentes pour leur accueil chaleureux.*



Corbeil-Essonnes



Bondoufle



Épinay-sur-Orge



Bondoufle



Épinay-sur-Orge

Bien fidèlement  
Vincent